



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Sommation selon l'ORC

Date de publication: SHAB 19.05.2023

Numéro de publication: BH00-0000011026

Entité de publication

Registre du commerce du Valais central, Place du Midi 30, 1950 Sion

Sommation des autres personnes concernées, BATI CONSTRUCTIONS SARL en liquidation

Organisation concernée:

BATI CONSTRUCTIONS SARL en liquidation

CHE-199.169.447

c/o: BARF SA

Sentier du Crêt 2

3961 St-Luc

Remarques juridiques:

L'entité juridique mentionnée n'exerce plus d'activités et n'a plus d'actifs réalisables. L'entité juridique a été sommée sans résultat de faire valoir un intérêt au maintien de l'inscription auprès de l'office du registre du commerce (art. 934, al. 2, 1^{re} phrase, CO). Les autres personnes concernées sont donc sommées, en vertu de l'art. 934, al. 2, 2^e phrase, CO) de faire valoir auprès de l'office du registre du commerce, dans le délai indiqué, leur intérêt fondé au maintien de l'inscription de l'entité juridique. Si, dans le délai imparti, personne ne fait valoir d'intérêt au maintien de l'inscription, la radiation de l'entité juridique est ordonnée par l'office du registre du commerce (art. 934, al. 2, 3^e phrase, CO). Dans le cas contraire, l'office du registre du commerce transmet l'affaire au tribunal afin que celui-ci tranche (art. 934, al. 3, CO).

Délai : 30 jours

Fin du délai: 18.06.2023

Point de contact:

Registre du commerce du Valais central,

Place du Midi 30, P.O.B. 501, 1951 Sion,

1950 Sion